

Communiqué conjoint des chefs d'Etat et de gouvernement du Triangle de Weimar.

Publié le 24 février 2023

Le 17 février 2023, le Président de la République française, le Président de la République de Pologne et le Chancelier de la République fédérale d'Allemagne se sont réunis à Munich. Ils ont réaffirmé leur condamnation dans les termes les plus vifs de la guerre d'agression brutale, ne répondant à aucune provocation, que mène la Russie contre l'Ukraine et qui constitue une violation manifeste de l'ordre international fondé sur la Charte des Nations Unies.

Un an après le lancement de cette guerre brutale et à haute intensité par la Russie, les chefs d'État et de gouvernement du Triangle de Weimar expriment leur solidarité inébranlable avec l'Ukraine et leur soutien inconditionnel à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine dans ses frontières internationalement reconnues, ainsi qu'à son droit intrinsèque à la légitime défense face à l'agression russe. Les pays du Triangle de Weimar continueront de se tenir fermement aux côtés de l'Ukraine et de son peuple aussi longtemps qu'il le faudra. Ils demandent instamment à la Russie de cesser ses hostilités sans conditions et de retirer ses forces de l'ensemble du territoire ukrainien.

Les trois chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur attachement aux efforts de coordination déployés pour répondre aux besoins urgents de l'Ukraine en équipements militaires et de défense. La France, la Pologne et l'Allemagne soutiennent l'Ukraine sans réserve dans l'exercice de son droit à se défendre contre l'invasion russe, notamment en lui apportant une aide militaire et de défense, et continueront de le faire aussi longtemps que nécessaire, y compris dans le cadre de la Facilité européenne de paix et de la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM).

Nous sommes déterminés à mettre en œuvre le nouveau scénario de référence pour la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN et à renforcer la présence militaire de l'Alliance dans sa partie orientale. La France, la Pologne et l'Allemagne réaffirment que l'OTAN et l'engagement de défense mutuelle en vertu de l'article 5 constituent le fondement de la sécurité euro-atlantique.

À cet égard, les trois chefs d'État et de gouvernement expriment leur détermination commune à continuer de mettre en œuvre rapidement les décisions prises lors du sommet de Versailles et dans le cadre de la Boussole stratégique, notamment le renforcement de la base industrielle et technologique de défense européenne, ainsi que la complémentarité croissante entre la défense européenne et l'OTAN.

La France, la Pologne et l'Allemagne soutiennent les efforts de reconstruction de l'Ukraine, notamment la remise en état des infrastructures détruites par l'agression russe ainsi que les efforts de coordination internationale déployés actuellement en faveur de la reconstruction économique et du relèvement de l'Ukraine.

Les trois chefs d'État et de gouvernement demeurent résolus à maintenir les sanctions contre la Russie et à en étudier de nouvelles afin de peser sur son effort de guerre, ainsi qu'à accroître encore les pressions collectives sur Moscou, en consultation avec leurs partenaires

internationaux, afin d'amener la Russie à mettre fin à sa guerre d'agression et à retirer totalement ses soldats et ses équipements militaires de l'Ukraine.

La France, la Pologne et l'Allemagne condamnent la poursuite des attaques russes contre les civils et les infrastructures critiques ainsi que les déportations forcées de civils ukrainiens, et elles réitèrent qu'il ne saurait y avoir aucune impunité pour les crimes de guerre et autres atrocités. À cet égard, elles soutiennent totalement les enquêtes menées par le Procureur de la Cour pénale internationale et les juridictions ukrainiennes. Elles se félicitent des efforts déployés par la communauté internationale pour envisager la mise en place d'un mécanisme adéquat de poursuite des crimes d'agression, ainsi que la création à La Haye d'un centre international de poursuite du crime d'agression contre l'Ukraine.

Les trois chefs d'État et de gouvernement se félicitent de la résolution « Principes de la Charte des Nations Unies qui sous-tendent un règlement global, juste et durable en Ukraine », adoptée hier avec le soutien écrasant de la communauté internationale lors de la session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Elles réaffirment leur soutien au plan de paix en dix points de l'Ukraine comme base de discussions futures et à l'idée d'un sommet sur la paix avec la plus grande participation internationale possible.

Les trois chefs d'État et de gouvernement sont convenus que l'avenir de l'Ukraine se trouve en Europe. Ils ont pris note des aspirations euro-atlantiques de Kiev et réaffirmé l'importance de la solidarité avec l'Ukraine. La France, la Pologne et l'Allemagne saluent la décision du Conseil européen en 2022 d'accorder à l'Ukraine le statut de pays candidat à l'Union européenne ainsi que les efforts de réformes déployés par ce pays en cette période particulièrement difficile. Elles encouragent vivement le pays à continuer sur cette voie.

Le Triangle de Weimar se tiendra aux côtés de l'Ukraine et du peuple ukrainien aussi longtemps que nécessaire. En particulier, nous sommes prêts à continuer d'accueillir et d'aider celles et ceux qui ont dû chercher refuge en raison de l'agression russe.

Les trois chefs d'État et de gouvernement sont convenus d'intensifier leur coordination et de se réunir à nouveau lors d'un sommet à Paris avant l'été 2023.

Quelle / Source / Źródło: <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2023/02/24/communique-conjoint-des-chefs-detat-et-de-gouvernement-du-triangle-de-weimar> (Accessed 19 July 2023).